

Formation des travailleurs






un aperçu des dispositifs chèque-formation et crédit-adaptation

Analyse du Marché de l'Emploi
et de la Formation

- Juin 2010 -



Contenu de la présentation

- Rappel des dispositifs 
- Les entreprises utilisatrices 
- Les travailleurs bénéficiaires 
- Les domaines de formation 
- Les opérateurs agréés 

Le crédit-adaptation

- Objectif : soutien à l'organisation en interne de formations spécifiques des travailleurs
- Cible : toutes les entreprises implantées en Wallonie à l'exception des a.s.b.l.
- Particularité : le tutorat (des travailleurs de l'entreprise sont formés et des travailleurs de l'entreprise sont formateurs)

Le chèque-formation

- Objectif : stimuler la formation au sein des petites entreprises
- Cible : les indépendants et les P.M.E. implantés en Wallonie à l'exception des a.s.b.l. et des personnes morales de droit public
- Particularité : les formateurs doivent être agréés

- Les rapports annuels techniques fournissent de nombreuses données sur les dispositifs
- Le caractère incomplet des données communiquées (87% des opérateurs de formation communiquent les données en 2009)
- La difficulté à identifier sans équivoque les participants aux dispositifs, notamment pour le dispositif chèque-formation
- Les chiffres ici présentés sont donc à considérer comme des estimations.

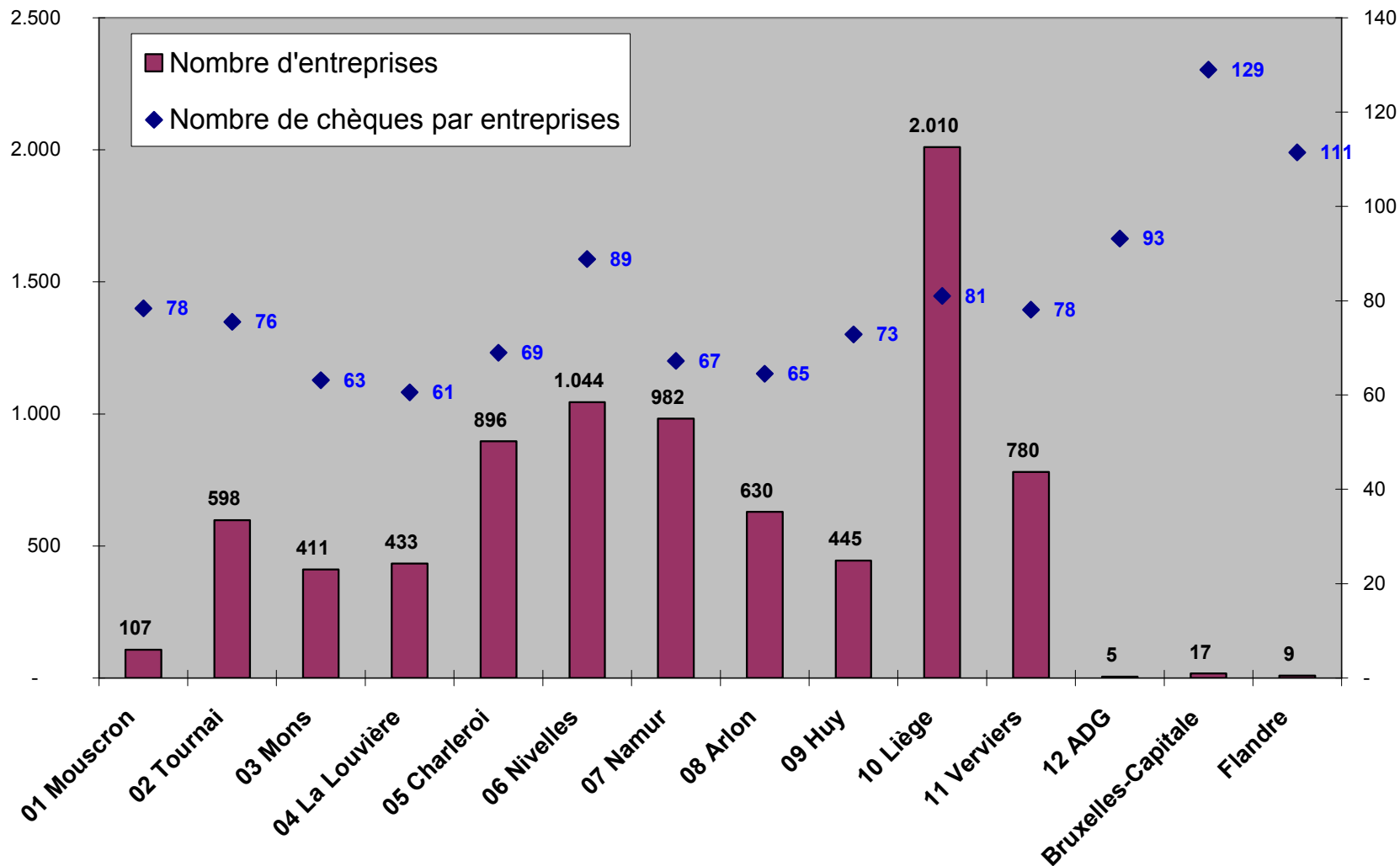
Vue générale

Dispositif	Unité de mesure	2007	2008	Ecart ./. à 2007	2009	Ecart ./. à 2008
Chèque-formation	Nbre de chèques remboursés	573.642	614.086	+7,1 %	626.697	+2,1 %
	Nbre d'entreprises utilisatrices	7.755	8.267	+6,6 %	8.367	+1,2 %
	Nbre d'opérateurs	245	264	+7,8 %	287	+8,7 %
	Nbre de travailleurs bénéficiaires	20.336	18.971	-6,7 %	23.111	+21,8 %
	Nbre de chèques consommés par entreprises	74	74	+0,4 %	75	+0,8 %
Crédit-adaptation	Nbre d'entreprises utilisatrices	284	269	-5,3 %	296	+10,0 %
	Nbre de travailleurs bénéficiaires	12.368	9.808	-20,7 %	12.277	+25,2 %

Croissance des indicateurs de participation aux dispositifs



Entreprises utilisatrices du chèque-formation



Liège : 25% des entreprises employant des salariés et utilisant le dispositif pour 18% des établissements déclarés à l'ONSS

Verviers : 10% des entreprises employant des salariés et utilisant le dispositif pour 7% des établissements déclarés à l'ONSS

Entreprises utilisatrices du chèque-formation

- Sur l'ensemble de la Wallonie, le dispositif chèque-formation touche 1,3 % des indépendants (0,7% à Mouscron pour 1,9 % à Liège) et 6,4% des entreprises déclarant des salariés (4,2% à Mouscron pour 10,1 % à Verviers)
- Ces entreprises sont principalement actives dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (25 %), dans le commerce (20 %), dans la construction (16 %) et dans l'industrie manufacturière (9%)



4 secteurs et 70 % des entreprises utilisatrices

- Le secteur de l'Horeca est sous-représenté dans le dispositif (1,2% pour 8,2 % des établissements ONSS)
- Le dispositif favorise la formation au sein des petites structures : 40 % des entreprises utilisatrices sont des indépendants et 36 % des entreprises de moins de 10 travailleurs
- Parmi les entreprises déclarant des salariés, les TPE sont cependant sous-représentées (42 % dans le dispositif pour + de 60% au sein des établissements ONSS)

Entreprises utilisatrices du chèque-formation


Lieu d'implantation de l'entreprise		Nombre d'années d'utilisation du chèque-formation					Entreprises utilisatrices en 2009
Région	DR	1	2	3	4	5	
Wallonie	01 Mouscron	33,6%	15,9%	22,4%	10,3%	17,8%	107
	02 Tournai	31,6%	21,1%	14,7%	16,6%	16,1%	598
	03 Mons	41,4%	19,7%	12,4%	11,9%	14,6%	411
	04 La Louvière	43,4%	18,5%	13,2%	11,1%	13,9%	433
	05 Charleroi	32,7%	21,9%	14,3%	13,8%	17,3%	896
	06 Nivelles	46,5%	20,1%	12,7%	11,8%	8,9%	1.044
	07 Namur	38,4%	19,3%	15,9%	12,2%	14,2%	982
	08 Arlon	37,8%	22,1%	14,3%	12,1%	13,8%	630
	09 Huy	34,4%	21,8%	16,9%	11,9%	15,1%	445
	10 Liège	33,5%	20,2%	14,6%	14,0%	17,8%	2.010
	11 Verviers	33,5%	19,0%	16,5%	15,5%	15,5%	780
	12 ADG	20,0%	0,0%	40,0%	40,0%	0,0%	5
Total Wallonie		36,7%	20,3%	14,7%	13,3%	15,0%	8.341
Bruxelles-Capitale		29,4%	5,9%	17,6%	35,3%	11,8%	17
Flandre		44,4%	0,0%	33,3%	22,2%	0,0%	9
Total		36,7%	20,2%	14,7%	13,3%	15,0%	8.367

Plus d'un tiers des entreprises utilisatrices sont nouvelles dans le dispositif

15 % utilisent celui-ci de manière récurrente

Entreprises utilisatrices du crédit-adaptation

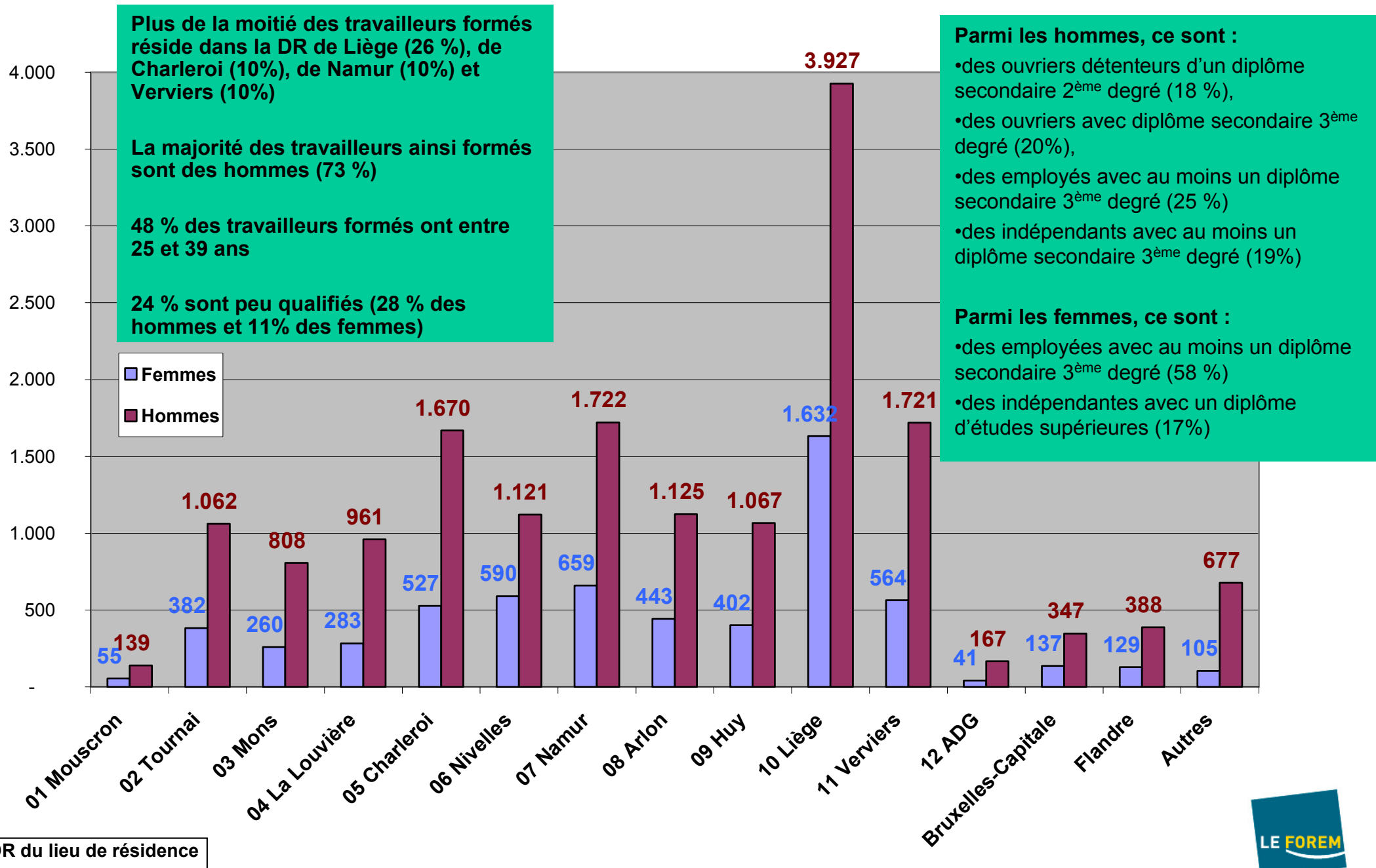
- Concentration de l'utilisation du dispositif à Liège (25%) et Verviers (12%)
- Sur l'ensemble de la Wallonie, le dispositif crédit-adaptation touche 0,4 % des entreprises déclarant des salariés (0,2% à Arlon pour 1,1% à Mouscron)
- Ces entreprises sont principalement actives dans les secteurs de l'industrie manufacturière (43%), dans le commerce (21%) et dans la construction (13%)

 3 secteurs et 75% des entreprises utilisatrices

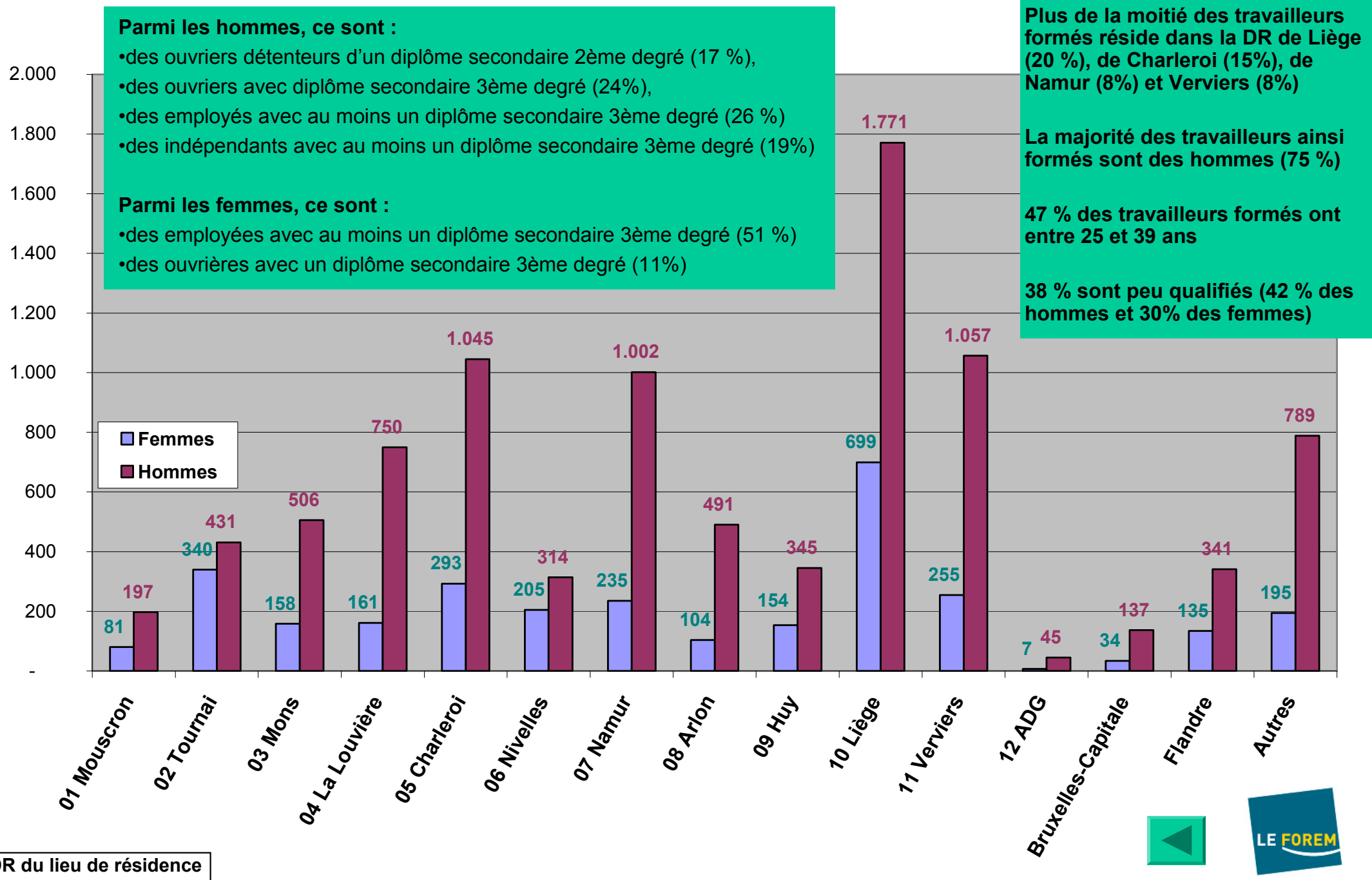
- Le dispositif favorise la formation au sein des structures moyennes : 29% des entreprises utilisatrices sont des entreprises employant entre 20 et 50 travailleurs.
Près de la moitié (48%) des entreprises utilisatrices emploient entre 20 et 100 travailleurs.
- Le crédit-adaptation n'est pas encore un dispositif utilisé de manière récurrente par l'entreprise. En 2009, 67% l'utilisent pour la première fois.



Travailleurs bénéficiaires du chèque-formation



Travailleurs bénéficiaires du crédit-adaptation

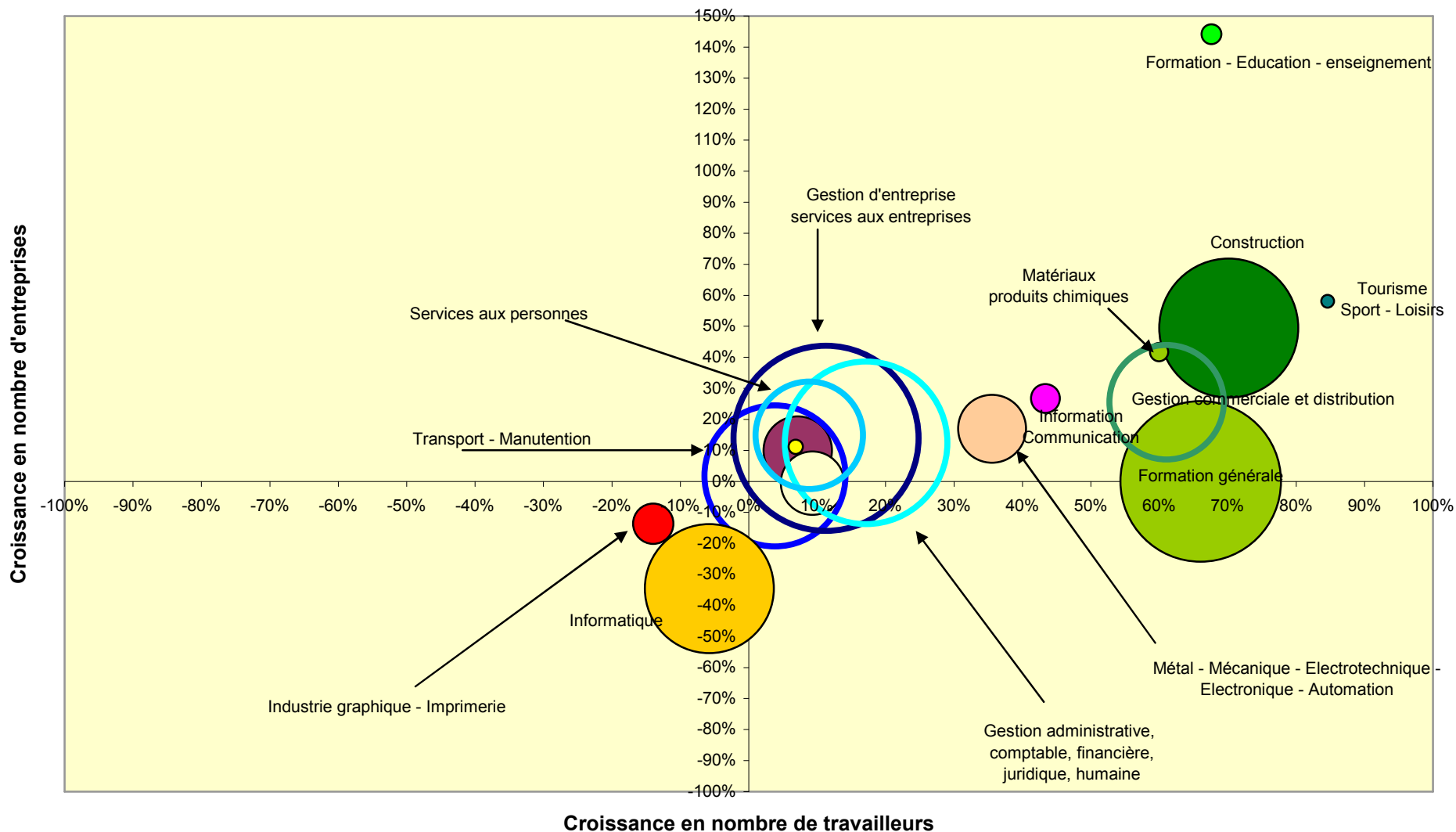


Les domaines de formation du chèque-formation

- La majorité des travailleurs se forment dans un seul domaine (88 %). La majorité des entreprises forment leurs travailleurs dans un seul domaine (76 %).
- Les domaines de formation les plus fréquentés sont :
 - Les services aux entreprises (sécurité au travail, qualité,...);
 - La gestion (RH, management, comptabilité,...);
 - La formation générale (connaissance linguistique);
 - La logistique (transport, manutention);
 - La construction (génie climatique, second œuvre);
 - L'informatique (saisie et gestion de données).
- Les entreprises sont également demandeuses de formation dans le domaine des services aux personnes.
- Les nouvelles entreprises ont davantage demandé des formations en construction et en transport manutention.

Les domaines de formation du chèque-formation

Evolution Domaines de formation 2007 - 2009

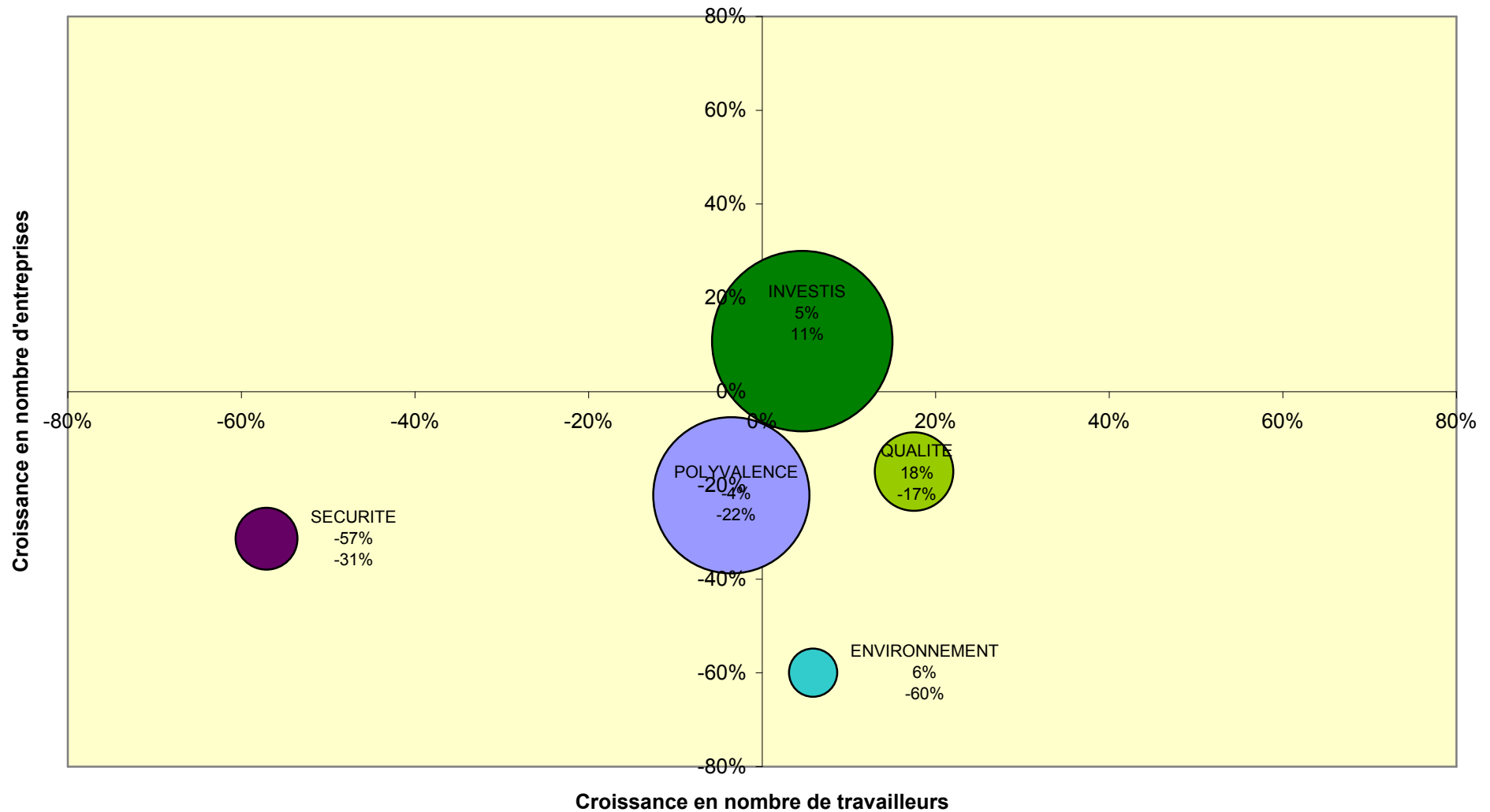


Les domaines de formation du crédit-adaptation

- La majorité des travailleurs se forment dans un seul axe (92 %).
La majorité des entreprises forment leurs travailleurs dans un seul axe (75 %).
- L'adaptation des compétences se fait le plus souvent :
 - Suite à des investissements;
 - Pour assurer la polyvalence;
 - Pour assurer la qualité.
- L'adaptation des compétences s'effectuent également dans une moindre mesure en matière de sécurité et d'environnement.
- Le tutorat, utilisé depuis 2008, ne concerne encore que quelques centaines de travailleurs en 2009.

Les domaines de formation du crédit-adaptation

Evolution Axes d'adaptation 2007 - 2009



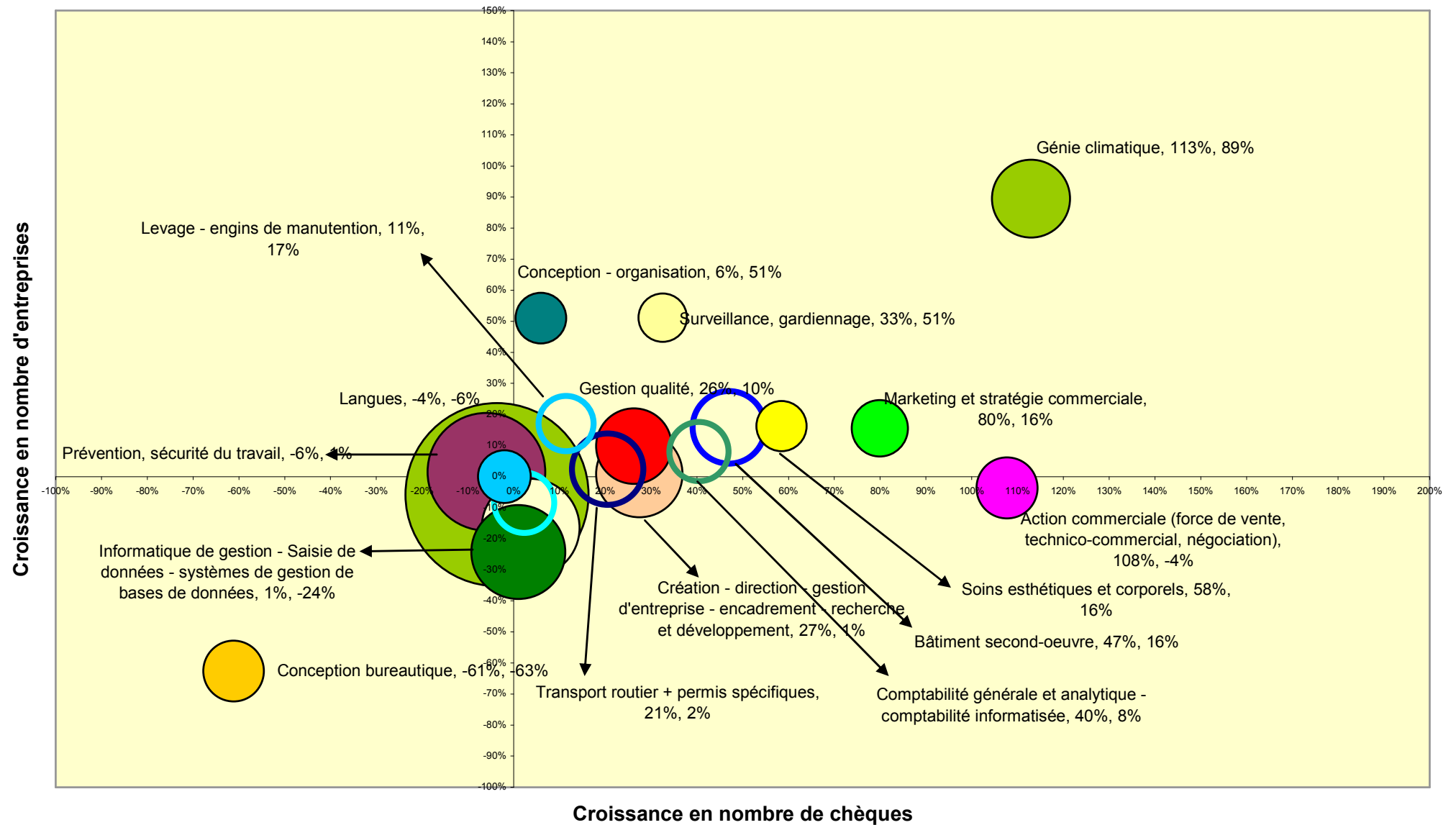
Les opérateurs de formation agréés

- Les opérateurs actifs dans le dispositif chèque-formation ont principalement leur siège social dans les DR de Liège (22%), Nivelles (12%) et Charleroi (10%); mais également à Bruxelles (13%) et en Flandre (8%)
- 88% ne disposent que d'un seul site d'exploitation.
- Les opérateurs les plus nombreux forment dans les domaines les plus prisés par les entreprises et les travailleurs (la gestion; les services aux entreprises; les formations générales; l'informatique; le commerce).
- 3 % des opérateurs sont actifs dans le génie climatique et 2 % dans la gestion de l'énergie.
- Les formations restent des formations à proximité.

Les opérateurs de formation agréés

Implantation du siège social de l'opérateur		Indice de proximité opérateur - entreprises clientes (base géographique = DR)							
Région	DR	100%	75% - 99%	50% - 74%	49% - 25%	moins de 25%	0%	Total	
Wallonie	01 Mouscron	0%	33%	33%	0%	33%	0%	100%	
	02 Tournai	25%	25%	25%	8%	17%	0%	100%	
	03 Mons	0%	10%	20%	40%	30%	0%	100%	
	04 La Louvière	60%	0%	10%	0%	30%	0%	100%	
	05 Charleroi	23%	3%	13%	23%	37%	0%	100%	
	06 Nivelles	29%	12%	24%	24%	12%	0%	100%	
	07 Namur	18%	5%	18%	27%	32%	0%	100%	
	08 Arlon	0%	50%	25%	0%	25%	0%	100%	
	09 Huy	40%	0%	0%	30%	30%	0%	100%	
	10 Liège	10%	11%	35%	32%	13%	0%	100%	
	11 Verviers	27%	9%	9%	36%	18%	0%	100%	
Total Région Wallonne		21%	10%	22%	26%	21%	0%	100%	
Bruxelles-Capitale		0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	
Flandre		0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	
Autres		0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%	
Total		16%	8%	17%	20%	16%	23%	100%	

Les opérateurs de formation agréés : quel marché en perspective ?



Merci de votre attention